

Habitat et Humanisme  
10, passage du Couëdic, 35000 RENNES  
T : 02 99 27 76 92  
E-mail : ille-et-vilaine@habitat-humanisme.org  
Site internet : <http://www.habitat-humanisme.org/ille-et-vilaine/accueil>  
Responsable :  
Isabelle LEMENAGER (présidente) ; Françoise LEBRUN (secrétaire générale et référente de la résidence) ; Guy LE CROM (travailleur social référent de la résidence)

#### Structure

H&H Résidence Marie Heurtaut  
Maisons Relais  
PAYS DE RENNES



## Capacité

**Nb Places :** 20

## Public

**Public :** Personnes seules ou couples sans enfants à charge  
**Accès mobilité réduite :** Oui  
**Accueil d'usagers avec chien :** Animaux acceptés sauf les chiens

## Hébergement

**Modalité Hébergement :** 18 logements individuels regroupés au sein d'une résidence

**Descriptif :** Logements du T1 au T1 bis entièrement meublés, disposant d'une kitchenette équipée, d'une salle de bain avec WC et d'un espace. Les résidents ont collectivement accès à une buanderie avec lave-linges et sèche-linges, une salle informatique, un salon équipé d'une télévision, d'une cuisine collective et d'une salle à manger pour les repas collectifs.

## Localisation géographique

**Situation de l'établissement :** 54, rue Papu, 35000 RENNES

**Accessibilité de l'établissement :** Bus 4, arrêt Marboeuf

## Participation financière

**Participation à l'hébergement :** Loyer modéré selon plafonds Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), Prêt locatif à usage social (PLUS), Prêt locatif social (PLS) ou Prêt locatif intermédiaire (PLI)

## Vie collective

**Ateliers et actions collectives :** Oui

## Orientation

Orientation en maison relais par la Commission locale de l'Habitat (CLH) sur demande de Relogement social prioritaire (RSP) / Dépôt d'un dossier de candidature auprès de la maison relais / Rencontre du candidat, accompagné de son référent social, avec les professionnels de la maison relais pour une présentation des lieux et du fonctionnement du dispositif / Entretien d'évaluation du candidat par le gestionnaire de la maison relais / Présentation de la candidature en commission d'admissibilité partenariale / Si admissibilité de la candidature prononcée en commission partenariale, la demande est placée sur liste d'attente en attendant une disponibilité de place.

## Remarque

Présence de deux ou trois travailleurs sociaux la journée en semaine et partiellement le samedi.

## PHOTO

